



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION  
DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

**Calendrier pour les travaux  
de la mission sur la filière nucléaire**  
*(septembre-décembre 2011)*

---

<b>Vendredi 7 octobre</b>	
	Déplacement à Bure
<b>11-14 octobre</b>	
	Déplacement à Marcoule
<b>17-22 octobre</b>	
	Déplacement au Japon
<b>Jeudi 27 octobre</b>	<b>SÉNAT</b>
<b>14 h 00 – 18 h 30</b>	<p style="text-align: center;"><u>Les politiques énergétiques en Europe</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Panorama des récentes décisions de politique de l'énergie en Europe</li><li>- Les politiques énergétiques de l'Allemagne et du Royaume-Uni</li></ul>
<b>Jeudi 3 novembre</b>	<b>ASSEMBLÉE NATIONALE</b>
<b>9 h 30 – 12 h 30</b>	<p style="text-align: center;"><u>Evolution de la consommation électrique et économies d'énergie</u></p> <p>Les conditions et le coût d'une réelle performance énergétique des bâtiments</p>
<b>14 h 30 – 17 h 30</b>	<p>Les évolutions dans l'industrie. L'impact des technologies de l'information. La question des transports et le cas de la voiture électrique.</p>

<b>Jeudi 17 novembre</b>	<b>ASSEMBLÉE NATIONALE</b>
<b>9 h 30 – 12 h 30</b>	<u>Perspectives de la filière nucléaire</u> Durée de vie des centrales et démantèlement. Poids de la filière dans la balance des paiements
<b>14 h 30 – 17 h 30</b>	Reconstitution du parc et génération IV
<b>Jeudi 24 novembre</b>	<b>SÉNAT</b>
<b>9 h 30 – 12 h 30</b>	<u>Energies alternatives, intermittence, et stockage</u> Le problème de l'intermittence et les différentes techniques de stockage d'énergie. L'apport des réseaux de distribution d'électricité intelligents (« <i>Smart Grids</i> »).
<b>14 h 30 – 17 h 30</b>	Les énergies alternatives et leurs coûts
<b>Mercredi 14 décembre</b>	
	Consultation du rapport par les membres de la mission
<b>Jeudi 15 décembre</b>	
<b>9 h 30</b>	Présentation des conclusions du rapport

---

*L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission d'informer le Parlement et d'évaluer les lois et les politiques publiques de son ressort. Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.*